



## Union Syndicale CGT Trésor des Bouches- du- Rhône

183 avenue du Prado 13008 Marseille

Tél. 04 91 17 92 06- 04 91 17 91 96

Fax. 04 91 17 92 33

cgt.013@cp.finances.gouv.fr

[www.tresor.cgt.fr/13/](http://www.tresor.cgt.fr/13/)

Marseille le 5 décembre 2006

### **Commissions Administratives Paritaires Locales Tableau complémentaire d'avancement au grade de contrôleur principal**

La DGCP a fait le choix de ne pas retenir au concours professionnel les 597 premiers agents qui s'y présentaient, 189 emplois supplémentaires au niveau national sont donc globalement proposés au tableau d'avancement complémentaire. La CGT a aussitôt adressé une lettre à la Direction Générale (voir sur le site CGT Trésor 13 l'intervention de la CGT auprès du sous-directeur M. Grooskopf : [www.tresor.cgt.fr/13/](http://www.tresor.cgt.fr/13/) Rubrique Catégorie B).

Pour les 40 départements n'ayant pas suffisamment classé d'agents sur liste complémentaire (lors des CAP locales de tableaux d'avancement du 2ème trimestre 2006), des CAP locales n°2 sont reconvoquées.

Nous vous invitons à (re)lire la déclaration des élus CGT lors de la Cap locale du 29 mai.

#### **Rappel**

La Cap locale du 29 mai a classé 15 contrôleurs 1<sup>ère</sup> classe pour le tableau d'avancement à contrôleur principal. C'est une proposition qui doit être confirmée par la Cap centrale. La CAP centrale se réunit le 11 octobre 2006 : 15 collègues sont retenus lors de cette Cap centrale. Le dernier classé localement est remplacé par un autre collègue...

Lors de la Cap locale du 5 décembre, les élus CGT ont souhaité que ce contrôleur « exclu » en Cap centrale soit de nouveau proposé. Cela a été fait.

Lors de la Cap locale du 5 décembre, la parité syndicale (CGT, Sud et Mme Reus) est revenue sur les dossiers « écartés » par la parité administrative lors de la Cap locale du 29 mai.

Nous avons fait de nouveau valoir les arguments exposés en Mai :

- Notation pas toujours comprise par le notateur de 1<sup>er</sup> degré ( Beh oui !),
- Notation sans connaître les incidences sur la carrière puisque l'instruction sur les conséquences de la notation sur l'avancement n'était pas publiée. ( Beh oui !),
- Poids exorbitant de la notation « réformée » dans la détermination et le classement des contrôleurs : 2 X 19 et la bonification + 0,00 ; +0,02 ; +0,06 qui permet à la DGCP de classer les contrôleurs dans le tableau d'avancement. ( Beh oui !),
- L 'exclusion relative au cas particulier de celles et ceux qui n'ont eu « que » 0,00 ou 0,02 en 2006 sur l'activité 2005 et dont l'ancienneté est antérieure à d'autres promus contrôleurs principaux. ( Beh oui !),

**Exemple** : la notation 2006 sur l'activité 2005 à +0,06 permet à un contrôleur 1ere classe 8<sup>ème</sup> échelon ancienneté au **01/01/2004** de primer un collègue de même grade et même échelon qui n'a eu que 0,02 mais qui a une ancienneté au **01/12/01** !!! ( Beh oui !),

De nombreuses questions posées par les élus n'ont pas reçu de réponses argumentées ....

### **Long débat. Interruption de séance.**

Les élus ont proposé au Président de voter sur chaque dossier présenté pour la liste d'aptitude au grade de contrôleur principal. La liste est constituée par autant de dossiers qui sont individuels... La preuve, en Cap centrale ça peut « bouger » !

Le Président n'a pas accepté et a imposé **un vote bloqué** sur l'ensemble des dossiers proposés : **Ou Tout ou Rien !**

La Cgt a expliqué que l'on ne jouait pas aux « petits chevaux » : c'est de la carrière et des intérêts individuels des agents dont il est question...

**Au final, les élus présents ont permis de « rattraper 2 dossiers » sur la base de l'ancienneté dans le grade.**

**Cela permettra à deux de nos collègues après la confirmation en Cap centrale de partir à la retraite au grade de contrôleur principal. Ce n'est pas rien.**

Les élus CGT en Cap locale de catégorie B

#### **Tableau d'avancement complémentaire au grade de contrôleur principal**

Marcelin Joelle	Aix Municipale
Dufour Gisèle	Aix Municipale
Martin Annick	RF MM
Valdes Michèle	RFMAP
Le Petit Claude	TG Liaison Rémunération
Michel Brigitte	Aix Ets Hospitalier

Les votes Pour : Administration et parité syndicale